

CALENDRIER PREVISIONNEL* des CAMPAGNES DE MOBILITE 2024 à la date du 13 mars 2024

**(susceptible de modifications)*

MOBILITE INTERDEPARTEMENTALE

Phase initiale – Mouvement informatisé

Du 8 au 29 novembre 2023	Saisie des vœux	
30 novembre 2023	Envoi des confirmations de changements de départements	
Jusqu'au 14 décembre 2023	Retour des confirmations de participation avec les pièces justificatives	
Du 17 au 31 janvier 2024	Consultation du barème initial et phase de demandes de correction des barèmes	<i>Démarche Colibris</i>
6 février 2024	Date limite de réception d'annulation de participation	
7 février 2024	Consultation du barème final arrêté par l'IA-DASEN	
6 mars 2024	Publication des résultats	
Du 6 mars au 6 mai 2024	Phase de recours	<i>Démarche Colibris</i>

Postes à profil - POP

Du 8 au 29 novembre 2023	Saisie des vœux
30 novembre 2023 au 23 janvier 2024	Instruction des candidatures
21 février 2024	Publication des résultats

Phase complémentaire - Inéat/Exéats

du 11 mars au 7 avril 2024	Saisie des vœux	<i>Démarche Colibris</i>
Entre le 29 mai et le 4 juin 2024	Publication des résultats	
Entre le 30 mai et le 5 juin 2024	Début phase de recours	<i>Démarche Colibris</i>

MOBILITE INTRADEPARTEMENTALE

Postes à profil spécifiques (PAPS)

Du 15* au 28 février 2024 *à partir de 14h	Candidatures	<i>Démarche Colibris</i>
Du 11 au 17 mars 2024	Candidatures uniquement pour les enseignants entrants dans le département suite au mouvement interdépartemental informatisé	<i>Démarche Colibris</i>

Majoration de barème au titre d'un motif médical ou social

Du 5 au 27 février 2024	Recensement des demandes	<i>Démarche Colibris</i>
Du 11 au 17 mars 2024	Recensement des demandes uniquement pour les enseignants entrants dans le département suite au mouvement interdépartemental informatisé et enseignants touchés par une mesure de carte actée au CSA-SD de février 2024	<i>Démarche Colibris</i>
A partir du 18 mars 2024	Information des enseignants de la campagne initiale du 5 au 27 février 2024	<i>Démarche Colibris</i>
A partir du 21 mars 2024	Information des enseignant entrants dans le département suite au mouvement interdépartemental informatisé et enseignants touchés par une mesure de carte validée en février 2024	<i>Démarche Colibris</i>

Phase initiale MVT 1D

Du 25 mars au 4 avril 2024	Saisie des vœux	
Du 5 avril au 22 avril 2024	Consultation de l'accusé de réception sans barème (suppression de vœux ou annulation de participation)	<i>Démarche Colibris</i>
Du 3 au 17 mai 2024	Consultation et phase de demandes de correction du 2 ^e accusé de réception avec barème initial (contestation des éléments de barème)	<i>Démarche Colibris</i>
31 mai 2024	Consultation du 3 ^e accusé de réception définitif	
3 juin 2024	Publication des résultats	
Du 4 juin au 18 juin 2024	Phase de recours	<i>Démarche Colibris</i>

Phase complémentaire

19 juillet 2024	Notification des affectations aux PE	
19 juillet au 2 août 2024	Phase de recours	<i>Démarche Colibris</i>